

Evénement

En route vers la gloire !



Grosse soirée à La Vence Scène qui accueille le samedi 7 novembre la seconde édition du Tremplin Jeunes Talents spécial danses urbaines ! Les jeunes artistes sont bien décidés à tout donner pour séduire le jury de professionnels et mettre le feu à la scène dès 20h30.

Réservations : 04 76 56 53 63.



A venir



C'est les vacances !

Les vacances d'automne continuent. Pour en profiter, les associations proposent des activités variées. Si l'Association familiale accueille les moins de 12 ans, le Pôle Jeunesse a lui élaboré un programme "bien frais, aux petits oignons", pour les plus de 12 ans.



Elvis et Gospel

Le 6 novembre à La Vence Scène, la chorale Clap'yo hands ressuscite Elvis qui était aussi un immense chanteur de Gospel. 80 chanteurs invités par "Aide et Action en Isère" interprètent les succès du King.

En savoir + : 04 76 06 10 25.



Une ville accessible dans une

Le premier Conseil municipal de la rentrée a eu lieu le mercredi 30 septembre dernier. Les 15 délibérations à l'ordre du jour concernaient divers domaines de compétences de la Ville et également des dossiers de la Métropole.

Les élus avaient notamment à se prononcer sur l'adoption par la Commune de son Agenda

d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Ce document prévoit la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments municipaux et espaces publics à toutes et à tous. Par ailleurs, un temps particulier a été consacré à l'étude de l'action de Grenoble Alpes Métropole en matière de collecte et de traitement des déchets et d'assainissement des eaux usées.

Un agenda pour une ville encore plus accessible



Un aménagement permettant de guider les mal voyants vers l'entrée de la mairie

Le Conseil municipal de Saint-Egrève a adopté à l'unanimité son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Ce document est, comme son nom l'indique, un planning détaillant année par année les chantiers qu'il convient de mener pour qu'en 2021 la ville soit totalement accessible à tous. Dans ce cadre seront menés les travaux nécessaires à la mise aux dernières normes d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) de la Ville ainsi que de ses Installations Ouvertes au Public (IOP). Les premiers chantiers devraient concerner le Conservatoire de musique, le Club House de Fiancey, l'espace Europe, le Centre de loisirs maternel Europe, le plateau sportif du Pont

de Vence, les sanitaires publics de Rochepleine ainsi que les parcs publics de Rochepleine et des Buttes.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) que Saint-Egrève a adopté a donc pour objet de permettre à la Ville de continuer à améliorer encore la qualité de l'accueil qu'elle propose. C'est un engagement ferme affirmant la volonté du Conseil municipal de procéder aux travaux de mise en accessibilité des bâtiments dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. Cet Ad'Ap concerne 28 ERP et 27 IOP et tous devront avoir été mis aux normes d'accessibilité à l'échéance 2021. Dans les six ans à venir, 1 300 000 € seront

REPÈRES

La loi du 11 février 2005 : elle impose aux communes et à l'ensemble des établissements recevant du public le principe d'accessibilité généralisée.

54 : c'est le nombre d'Établissements Recevant du Public (ERP) que compte la Ville de Saint-Egrève auxquels s'ajoute une trentaine d'Installations Ouvertes au Public (IOP).

A noter : 28 ERP et 27 IOP sont inscrits dans le nouvel Ad'AP.

1^{er} janvier 2015 : 21 ERP avaient déjà été mis aux normes pour un budget total de 750 000€ et avaient été déclarés accessibles en Préfecture. Cinq autres sont encore en cours de certification.

215 000€ : c'est en moyenne l'enveloppe annuelle qui sera consacrée entre 2016 et 2021 à la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

Cela représente 1 300 000 € sur six ans.

donc consacrés par la Ville à ces projets.

L'Ad'AP fait suite à un premier programme de travaux de mise aux normes d'accessibilité des voiries, des espaces publics et des établissements recevant du public, lancé en 2007 par la Ville.

Celui-ci a permis à Saint-Egrève de mettre aux dernières normes 26 bâtiments et trois installations ouvertes au public. Mais, malgré l'importance des travaux réalisés, la totalité des chantiers nécessaires pour une ville 100% accessible n'avait pu être réalisée au regard de l'importance du patrimoine communal.

Métropole en construction

La Métropole aux rapports !

Comme chaque année, Grenoble Alpes Métropole a produit des rapports relatifs à la qualité de deux de ses services publics les plus emblématiques : le traitement et la valorisation des déchets urbains ainsi que l'assainissement.

Ces rapports, qui font un bilan extrêmement détaillé de l'action métropolitaine en 2014, ont bien évidemment été attentivement étudiés par les élus du Conseil municipal qui en plus d'en avoir pris connaissance ont solennellement pris

acte de ces derniers. Disponibles sur le site de la Métropole, ces deux documents sont riches en informations chiffrées.



Délibérations n°12,13
prises d'acte : 32
refus : 1

LES DÉCHETS AU CRIBLE DE L'ANALYSE

Pavé de 68 pages, le rapport annuel relatif à la gestion des déchets est une véritable mine d'informations chiffrées qui fait le tour de manière exhaustive de la question des déchets dans la Métropole. Ainsi chacun des 444 810 habitants des 49 communes de la Métro a produit 552 kg de déchets en 2014. La collecte et le traitement des déchets générés sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole a un coût net par habitant de 117 €.

377 agents, 96 poids lourds, 65 véhicules utilitaires et légers et 34 engins divers sont nécessaires à la collecte des déchets. 89 % de ce qui est collecté et traité par Grenoble-Alpes-Métropole est valorisé. Ce qui permet de recycler 17 892 tonnes de matériaux et de composter 7 486 tonnes de matière organique. 172 405 tonnes de déchets sont incinérés et produisent 385 Gwh utilisés par le chauffage urbain soit l'équivalent des besoins énergétiques nécessaires à chauffer 30 000 logements. L'année 2014 a aussi été marquée par les actions menées dans le cadre du programme de prévention des déchets visant à réduire les quantités et la nocivité de ces derniers. Son objectif : faire diminuer de 7% la production par habitant d'ordures ménagères en 5 ans par rapport à 2012 l'année de référence du programme. Ainsi, en 2017 il ne faudrait plus générer que 297 kg par habitant et par an, soit une diminution moyenne de 22 kg. Pour ce faire différentes actions ont été lancées comme la campagne "Moins jeter, la bonne idée".

L'intégralité du rapport est disponible sur www.lametro.org (rubrique vie pratique/déchets).



La collecte à Saint-Egrève

NUMÉRO VERT POUR LES DÉCHETS : collecte, tri, achat de bac... toutes les infos sont disponibles au 08 00 50 00 27 (gratuit depuis un poste fixe)



Une visite à Aquapole

LE CYCLE DE L'EAU

Depuis le 1^{er} juillet 2014, la Métropole gère le service assainissement de l'eau sur les 49 communes membres. 41 d'entre elles sont raccordées à la station d'épuration d'Aquapole au Fontanil tandis que les autres dépendent de mini-stations d'épuration. Aquapole traite également les effluents de 14 communes extérieures à l'agglomération. En tout, près de 1 939 kilomètres de canalisations publiques sillonnent les sous-sols des 49 communes pour collecter les eaux usées, les eaux "unitaires" et autres eaux pluviales. Cela permet de rediriger quotidiennement la bagatelle de 242 702 m³ d'eaux usées à Aquapole. Les réseaux font l'objet d'une attention particulière. Ainsi en 2014, 61 429 mètres ont été auscultés grâce à un système vidéo. Les 136 agents de ce service sont répartis sur sept sites.

L'intégralité du rapport est disponible sur www.lametro.org (rubrique vie pratique/assainissement).



Le Conseil en bref

Territoires 38 fait le point

Le Conseil municipal a aussi pris acte du rapport d'activités et des états financiers pour l'exercice 2014, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire de Territoires 38. Société d'économie mixte (SEM), Territoires 38 regroupe le Département de l'Isère, la Métro, la Ville de Grenoble, 27 autres intercommunalités et communes de l'Isère ainsi que des actionnaires institutionnels privés. Depuis plus de 50 ans, elle a développé ses compétences dans l'aménagement de zones d'activités, de nouveaux quartiers d'habitat et

dans la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'équipements publics. Aujourd'hui, son champ de compétences s'élargit aux grands équipements emblématiques et structurants, à la montée en puissance des intercommunalités et nouvelles préoccupations liées à l'équipement des territoires, au développement durable, au renouvellement urbain, aux équilibres sociaux, à la lutte contre la pression foncière...



Délibération n°14
prises d'acte : 32
refus : 1

Transferts du personnel

Dans le cadre du passage à la Métropole, plusieurs compétences qui relevaient jusqu'alors de la commune ont été transférées à l'intercommunalité. Ces dernières s'accompagnent de mouvements de personnels saint-égrévois vers Grenoble-Alpes-Métropole. Ainsi, lors du dernier Conseil municipal, huit postes d'agents communaux, qui exercent en totalité leurs fonctions pour la compétence "voirie", ont été transférés à la Métro.

Ce transfert, effectif à compter du 1^{er} octobre dernier, fait suite à un premier mouvement de personnel qui s'est déroulé le 1^{er} juillet dernier où six agents de la régie municipale des eaux avaient rejoint les effectifs de la Métro. Si désormais ces "anciens" fonctionnaires municipaux dépendent directement de La Métro,



Réception de chantier par des agents de la voirie

il faut souligner que, pour l'instant, les agents restent opérationnels sur place et continuent à travailler à Saint-Egrève.



Délibération n°10
vote à l'unanimité

► Convention transitoire de superposition d'affectation et de gestion des domaines empruntés par le Tram E entre la Ville, la Métro et le département de l'Isère. (Modalités techniques et financières de gestion du domaine public routier et notamment la prise en charge par la commune du nettoyage de la plateforme tramway) (délib. n°2 : unanimité).

► Avis favorable concernant le projet d'exploitation des abattoirs de la société ABAG sur le territoire communal du Fontanil (délib. n°3 : unanimité).

► Demandes de subventions auprès du département de l'Isère pour les travaux de réaménagement du plateau sportif du Pont de Vence (délib. n°4 : unanimité) et pour les travaux d'amélioration énergétique et fonctionnelle de l'école de Prédieu (délib. n°5 : abstention 6 ; pour : 27).

► **FONCIER** : cession à l'euro symbolique à la commune de Quaix en Chartreuse d'une parcelle de terrain supportant une aire de retournement et un conteneur semi-enterré sur le site des Scilles du Néron (délib. n°6 : unanimité) ; échange de parcelles avec la société Vicat à La Priola (délib. n°7 : unanimité) ; acquisition par la Ville à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain à la SARL Villa Elena pour créer une logette poubelle à l'angle de la rue du Muret et du Chemin du Fié. (délib. n°8 : unanimité) ; désaffectation et projet de mise en enquête publique d'une parcelle en vue de son déclassement du domaine public dans le cadre de l'aménagement d'un programme immobilier à Prédieu (délib. n°9 : abstention 7 ; pour : 26).

► **RESSOURCES HUMAINES** : suppression et création de postes (délib. n°11 : unanimité).

Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal qui précise notamment les modalités d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les modalités de la consultation par le Conseil municipal des projets de contrat de service public ou de marché mais aussi les règles relatives aux questions orales des conseillers municipaux ou encore les modalités d'expression des conseillers municipaux dans les publications municipales.

(délib. n°15 : contre 7 ; pour 26).

Informations pratiques

► **Le prochain Conseil municipal** aura lieu le mercredi 18 novembre à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. A l'ordre du jour notamment le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Toutes les séances du Conseil municipal sont publiques.

► **Pour s'informer** : le Conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du Conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans "Saint-Egrève le Journal". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

actualité

CHANGEMENT D'ADRESSE

L'Atelier de l'Islo a installé ses chevalets à l'Espace Visancourt et c'est désormais au 4 rue des Mails que sont donnés les cours de dessin et de peinture de l'association. Les prochaines matinées graphiques se déroulent sur place du 26 au 30 octobre.

En savoir + : 06 16 08 59 70
ou atelierdelislo@gmail.com.

SOUTIEN SCOLAIRE

Au Patio, la Confédération Syndicale des Familles prend les inscriptions à son activité de soutien scolaire tous les vendredis de 15h30 à 18h30. L'association recherche des moniteurs bénévoles pour accompagner les jeunes.

En savoir + : 06 42 11 47 33.

ENERGIE : À VOUS LA PAROLE !

Après l'eau potable et l'assainissement, la Métropole grenobloise lance un comité des usagers de l'énergie. Constitué d'habitants, d'associations, de professionnels et d'experts, ce comité a pour objectif de recueillir l'avis de chacun des acteurs sur la maîtrise de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables ainsi que la distribution et la fourniture de chaleur, de gaz et d'électricité. Pour contribuer à une bonne gestion des services publics, il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 octobre sur www.lametro.fr/comites-usagers (lancement du comité fin 2015-début 2016).

USSE ESCALADE : il reste des places disponibles dans le groupe du mercredi ouvert de 17h à 19h aux 14-18 ans pour les cours en salle et sur falaise. En savoir + : 06 63 91 80 57.

ville

CONCERTATION PRÉALABLE

Depuis le 19 octobre et jusqu'au 20 novembre, une concertation préalable est ouverte concernant le projet de requalification en immeuble d'habitation du site dit "TMV" situé rue de Champy. Ce programme porte sur la création de 50 logements dont 35% destinés au marché locatif social et 10% en accession sociale à la propriété. En plus du dossier présentant les objectifs et les caractéristiques du projet de reconversion du site et d'un registre pour recueillir les observations, les Saint-Egrévois peuvent s'exprimer par mail (projet-champy@mairie-st-egreve.fr) ou par courrier adressé au Président de Grenoble Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble). A noter, une réunion publique en mairie de Saint-Egrève est prévue le jeudi 12 novembre 2015 à 18h30.



web+

CONSULTATION MÉTROCÂBLE



Jusqu'au 13 novembre, un cahier de concertation préalable relatif au projet de création d'un nouveau téléphérique urbain est disponible en mairie de Saint-Martin-le-Vinoux. Ce transport par câble pourrait à l'horizon 2021-2022 relier l'arrêt mairie du tram E à Saint-Martin-le-Vinoux à Fontaine La Poya via Grenoble et Sassenage. Le tracé proposé comporte 4 à 6 stations sur environ 3,7 km et pourrait à terme transporter 1 500 passagers par heure dans chaque sens. Le budget prévisionnel du projet est estimé entre 54 et 60 millions d'euros. Une réunion publique est prévue à Saint-Martin-le-Vinoux le mercredi 4 novembre de 20 à 22 heures à la Maison des Moais (3, rue des rosiers).



web+

DES ARBRES PÉRILLEUX

Les très fortes chaleurs et la sécheresse de cet été ont été fatales à une douzaine d'arbres de la commune. En effet, du fait de l'abaissement du niveau des nappes phréatiques, certains sujets ne pouvant plus puiser les ressources en eau qui leur sont nécessaires ont dépéri et leur bois, particulièrement sec, est devenu très cassant. Afin de prévenir tout risque, la Ville va donc faire procéder à leur abattage dans les semaines à venir. Bien évidemment chaque sujet sera remplacé par un autre et la Ville poursuit par ailleurs sa campagne de développement de son patrimoine arboré...

FACTURES D'EAU

Les usagers saint-égrévois viennent de recevoir leur facture d'eau, qui correspond à la consommation de l'année 2014 et qui aurait dû normalement être envoyée en janvier 2015. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2015 et la création de la Métropole, la compétence de l'eau potable a été transférée à Grenoble Alpes Métropole. De ce fait, il a été nécessaire d'homogénéiser les procédures de facturation ce qui a induit un retard dans l'émission de cette facture. A noter, les modalités de règlement restent identiques : prélèvement automatique, par chèque bancaire, directement auprès de la Trésorerie de Saint-Egrève, par Titre interbancaire de paiement (TIP) ou par carte bancaire sur le site de la ville www.saint-egreve.fr.



Le futur visage de la rue de Champy ?

ZONE BLEUE : 10 places de stationnement de la rue du 19 mars 1962 ont été placées en zone bleue. Un disque horaire est désormais nécessaire pour les utiliser de 8h30 à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 39 15

Du 24/10 au 30/10 : Pharmacie du Fontanil 04 76 75 51 48
rue du Moulin, Le Fontanil
Du 31/10 au 06/11 : Pharmacie de Prédieu 04 76 75 31 67
1 rue du Drac. (garde jusqu'à 19h)

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: 15
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

Le supplément

Dépôt légal - octobre 2015 - 8 200 ex.
Directeur de publication: Geneviève Ducarre
Directeur de la communication: François Hernandez
Rédaction: Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression: Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda Du 23 oct. au 8 nov. 2015



VENDREDI 23 OCTOBRE

Sensibilisation aux handicaps : atelier "Sport adapté", découverte et pratique du handisport (sarcabacane, hockey, tir à la carabine, badminton...) proposé à l'Espace Robert Fiat par le Pôle Jeunesse et le Comité Isère Handisport. De 14h à 17h.

En savoir + : 04 76 56 59 80 ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr.

SAMEDI 24 OCTOBRE

Loto du Club Rencontre et loisirs à la Maison des Solidarités et des Familles. 14h.

Stage de zumba par l'association MJC Saint-Egrève au Patio, de 14h à 15h pour les enfants et de 15h à 17h pour les adultes.

En savoir + : 04 76 75 47 25



Handball, l'équipe SGI de l'USSE reçoit le Roc Aveyron à la Halle Jean Balestas dans le cadre du championnat de France. 20h45.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

Volleyball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Saint-Etienne à la Halle Jean Balestas à 15h.

DU 26 AU 30 OCTOBRE

Atelier dessin "Manga/BD/Comics, viens dessiner ton héros" à l'Atelier de l'Islo.

En savoir + : 06 16 08 59 70.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Collecte de jouets à l'école maternelle de la Monta par l'association des parents du groupe scolaire. De 8h à 8h45 et de 11h15 à 12h30.

Atelier hip hop au Patio, organisé par le Pôle jeunesse de 14h à 17h. Inscriptions : 04 76 56 59 80.

JEUDI 5 NOVEMBRE

Exposition "Les Inventions Sauvskel-peuves du Chevalier Blanc" autour du spectacle "Et que vive la Reine !" de la Compagnie des Gentils. A découvrir jusqu'au 15 novembre le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence des artistes. En savoir + : 04 76 56 53 18 ou www.compagniedesgentils.fr.



VENDREDI 6 NOVEMBRE

Loto du Club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.

Concert "Elvis et le Gospel... sur les chemins du bonheur !" à La Vence Scène par la Chorale Clap yo'hands de Gières. Soirée proposée par Aide et Action en Isère. 20h30. Inscriptions et réservations : 04 76 06 10 25.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Atelier yoga parents-enfants proposé par l'Association Familiale de Saint-Egrève à l'Espace Europe. Sur inscription : 04 76 75 27 57, associationfamilialestegreve@orange.fr, www.af-st-egreve.org.

Volleyball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Puygouzon/Castelnau à la Halle Jean Balestas. 20h.

Tremplin danses urbaines à La Vence Scène organisé par le Pôle Jeunesse. 20h30

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Après-midi dansant par C.DAN. SE à la Maison des Solidarités et des Familles.

En savoir + : 07 82 93 01 62 ou c.danse38120@laposte.net.

A noter il reste des places dans les cours de danse de salon que donne l'association les lundis de 18h30 à 22h.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► Belles familles

Le 28 octobre à 17h30 ; le 29 oct. à 20h ; le 31 oct. à 20h ; le 1^{er} nov. à 18h ; le 2 nov. à 20h.

► Fatima

Le 28 octobre à 20h30 ; le 29 oct. à 20h30 ; le 2 nov. à 20h30.

► Pan

Le 28 octobre à 15h30 ; le 29 oct. à 17h30 ; le 30 oct. à 17h30 et 20h (3D) ; le 31 oct. à 17h30 et 20h30 ; le 1^{er} nov. à 17h30.

► Hôtel Transylvanie 2

Le 28 octobre à 15h ; le 29 oct. à 15h et 17h30 ; le 31 oct. à 15h (ciné goûter Halloween) ; le 1^{er} nov. à 15h.

► L'étudiante et monsieur Henri

Le 23 octobre à 20h30 ; le 24 oct. à 17h30 ; le 25 oct. à 20h ; le 26 oct. à 17h30 ; le 27 oct. à 13h30.

► Le voyage de Tom Pouce

Le 23 octobre à 17h ; le 24 oct. à 15h ; le 27 oct. à 14h30.

► Sicario

Le 24 octobre à 20h ; le 26 oct. à 20h.

► La course du siècle

Le 23 octobre à 15h (ciné goûter) ; le 26 oct. à 15h ; le 27 oct. à 18h.

► L'odeur de la mandarine

Le 23 octobre à 20h30 ; le 25 oct. à 17h.

► Le labyrinthe : la terre brûlée

Le 23 octobre à 15h ; le 24 oct. à 17h ; le 25 oct. à 14h30 ; le 26 oct. ; à 17h ; le 27 oct. à 17h (3D) ; le 28 oct. à 20h ; le 31 oct. à 17h30.

► Les Minions

Le 25 octobre à 15h ; le 26 oct. à 15h (ciné goûter).

► Vice-Versa

Le 24 octobre à 15h ; le 27 oct. à 16h.

► Marguerite

Le 24 octobre à 20h ; le 25 oct. à 17h30 ; le 26 oct. à 20h ; le 27 oct. à 20h.

► Lamb

Le 23 octobre à 18h ; le 25 oct. à 20h30.

► Mune le gardien de la lune

Le 28 octobre à 18h ; le 29 oct. à 15h30 (ciné goûter) ; le 30 oct. à 15h30 ; le 31 oct. à 15h30 ; le 1^{er} nov. à 16h.

► Empreintes

Le 3 novembre à 20h (ciné débat).

► Les nouvelles aventures d'Aladin

Le 30 octobre à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 3 nov. à 20h30.

► Seul sur Mars

Le 4 novembre à 17h et 20h ; le 7 nov. à 20h30 ; le 8 nov. à 15h et 17h.

► La glace et le ciel

Le 4 novembre à 15h30 ; le 5 nov. à 20h30 ; le 8 nov. à 20h30.

► Phantom boy

Le 4 novembre à 15h ; le 7 nov. à 14h ; le 8 nov. à 15h.

► L'homme irrationnel

(VOSTF) Le 4 novembre à 17h30 ; le 6 nov. à 20h30 ; le 7 nov. à 18h30 ; le 8 nov. à 18h.

► The walk – Rêver plus haut

Le 4 novembre à 20h30 ; le 5 nov. à 20h ; le 6 nov. à 18h ; le 7 nov. à 16h ; le 8 nov. ; à 20h.

